

ADDENDUM

La correspondance reproduite ci-après figurait dans LQA à la suite de l'article « Quelle sociologie pour quel traitement ». LQA l'ayant fait disparaître de son site, nous tenons à la rétablir par souci d'exactitude.

1. *R.Said* dit :

[14 juin 2013 à 8 h 38 min](#)

Certes, c'est une information universitaire de haut niveau très intéressante et qui interpelle à plusieurs points, mais elle est très longue à lire. Pour quelqu'un qui ne dispose que de quelques minutes pour lire quelques articles rapidement, certainement il sauterait celui là ou il le lirait en diagonale sans le finir. Et c'est vraiment dommage. Pourquoi ? Parce que déjà le lectorat algérien de la presse conventionnelle francophone (journaux-revues etc.) ne dépasse guère 3% de la population adulte de l'Algérie. C'est-à-dire les lectrices et lecteurs de 18 ans et plus. En ce qui concerne le lectorat électronique, n'en parlons pas, le taux est également plus bas à cause de la faible connexion internet. Il y aurait quelques 8% de la population qui se connecte aléatoirement sur la toile, dont plus de 5% qui ont un abonnement régulier. Donc, c'est très difficile d'estimer le pourcentage insignifiant du lectorat francophone de la presse électronique algérienne. Bref, la question émanant de mon opinion est : combien de lecteurs algériens réellement vont lire entièrement cet article ou un autre du genre avec mure réflexion ? Du côté de la presse arabophone, bien sûr, le lectorat est beaucoup plus important.

Cependant, la réflexion demeure à faire, puisque ce genre d'articles sociologiques tranchant se font rare.

2. *Ouas Ziani* dit :

[14 juin 2013 à 10 h 37 min](#)

A lire, c'est un texte à guidage laser.

3. *AIT MOHAND OU YIDHIR* dit :

[14 juin 2013 à 10 h 39 min](#)

Personnellement, je n'arrive pas à comprendre pourquoi Monsieur LAADI Al Houari se coltine avec un personnage aussi sinistre que l'assassin Yazid Zerhouni ? Et qui lui donne raison en soutenant tous les propos développés par Si LAADI. Je trouve cela vraiment très bizarre...(!?)

Si LAADI serait-il devenu une sorte de porte-parole du pouvoir répressif en place à Alger ? Un de ces baltaguiyas de la plume au service du système afin de justifier l'injustifiable ?

Monsieur AL HOUARI LAADI, avec tout le respect que je vous dois, je suis très déçu qu'aujourd'hui, vous prêtez main forte à ce système totalement répressif et décadent.

Car votre étude académique fautive, en réalité, s'attaque aux EFFETS d'un problème de société et non aux CAUSES réelles de ce même problème de société...!!!

Toutes les études antro-po-éthnologiques et éthno-sociologiques réalisées sur l'Algérie depuis le 19^{ème}. siècle (1830) démontre que le fait de violence dans la société algérienne n'est point le fait du seul peuple algérien mais de la violence IMPOSÉE (qui lui est imposée) par le pouvoir en place.

Le peuple Algérien s'est révolté contre le colonialisme français pcq. ce dernier a imposé PAR LA FORCE au peuple Algérien le système colonial ! La RÉVOLTE par la VIOLENCE du peuple Algérien se trouve ainsi TOTALEMENT JUSTIFIÉE !

Il en est de même aujourd'hui de cette VIOLENCE qui est TOTALEMENT imposée au peuple Algérien par ce pouvoir-système mafieux ! Ici, également, et une fois de plus le peuple Algérien a le DROIT LÉGITIME pour combattre celui qui le combat par la violence d'état.

LA VIOLENCE APPELLE LA VIOLENCE !

Mais on peut également y répondre de manière beaucoup plus intelligente en opposant à la violence de l'état algérien qui s'exerce sur le peuple Algérien depuis 1962... par un COMBAT INTELLIGENT que le peuple Algérien définira avec l'aide de son intelligentia. Le peuple Inch'Allah ne se laissera jamais entraîner dans les méandres malsains vers lesquels veut l'entraîner malgré lui le pouvoir-système que vous disculper aujourd'hui, Monsieur LAADI vous qui êtes, si je ne m'abuse, partisan de la pseudo régression « féconde » (!?) chère au pouvoir-système en place pour JUSTIFIER sa VIOLENCE féroce au quotidien contre le peuple Algérien.

Aussi, je vous laisse en pleine conscience avec votre propre conscience... avec votre DAMIR (en d'autres termes) comme on dit si bien chez nous.

Une fois de plus, encore... vous me décevez ya Si AL HOUARI.

Domage.

4. *lahouari addi* dit :

[14 juin 2013 à 16 h 40 min](#)

Bonjour chers amis,

Je voudrais vous rassurer que je n'ai pas changé de position sur le plan politique. Et si le DRS m'offre une fonction, j'accepterais volontiers celle de Tewfik Médiène pour mettre le DRS au service de la nation et de son avenir démocratique, et non au service d'un régime corrompu qui bloque l'avenir des générations montantes. Ce n'est pas le cas et, vous vous en doutez, ce ne sera jamais le cas.

J'ai organisé au CRASC une journée d'études sur la violence urbaine en Algérie dont les médias ont rendu compte. Dans l'assistance, il y avait un certain Yazid Zerhouni et je ne vois pas comment j'aurais pu l'empêcher d'être présent à une manifestation scientifique ouverte au public. Lors de la pause-café, un journaliste de Liberté lui a posé la question s'il était d'accord avec mon analyse et il a répondu qu'il était d'accord. Le lendemain, à la page 4, ce quotidien titrait: « Yazid Zerhouni approuve l'analyse de Lahouari Addi ». Il me semble que la rédaction de Liberté voulait griller Zerhouni, le présentant comme approuvant un universitaire très critique vis-à-vis du régime. C'est mon interprétation.

Je n'ai pas le temps de répondre à Hadi Chalabi aujourd'hui parce que je suis pris avec les corrections et les jurys d'examen, mais je le ferai dès que possible. Cependant, pour qu'il n'y ait aucun malentendu, le lecteur trouvera ci-dessous ma communication présentée au CRASC lors de la journée d'études. Dans le projet de recherche, il est question de violence sociale urbaine et non de violence politique comme les émeutes et les protestations ou autres grèves. Le projet se limite aux agressions dans la ville d'Oran commises par des jeunes désœuvrés. Je soumetts aux lecteurs du Quotidien d'Algérie le texte publié par Le Soir d'Algérie pour qu'ils apprécient par eux-mêmes si j'ai changé de position ou non.

Cordialement

Lahouari Addi

Pour une approche sociologique de la violence urbaine en Algérie
Par Lahouari Addi

Il n'est pas facile de définir d'emblée la notion de violence sur le plan théorique, et le débat parmi les anthropologues, sociologues, historiens et psychologues est incessant sur cette question.

Pour le cadre théorique, je renvoie à trois références bibliographiques qui aideront à clarifier l'analyse d'un objet difficile à cerner. Il y a l'introduction rédigée par E. Claverie, J. Jamin et G. Lenclud parue dans la revue *Etudes rurales* en 1984 qui a consacré un numéro spécial intitulé *Ethnographie de la violence*. Il y a ensuite le séminaire au Collège de France de l'anthropologue F. Héritier publié en deux volumes en 1996 et 1999 sous le titre *Sur la violence*. Enfin, je signalerai le livre plus récent en anglais paru aux Etats-Unis de N. Scheper-Hughes et P. Bourgois *Violence in War and Peace : an Anthology* (Blackwell, 2004). Ces trois textes font prendre conscience de la difficulté à définir la violence et aident à éviter les pièges normatifs et relativistes. Notre journée d'étude se limite à la violence urbaine qui est un aspect de la violence sociale, phénomène beaucoup plus vaste. En la matière, il ne s'agit pas de juger, mais de comprendre une action de cette nature pour expliquer comment elle est rendue possible, c'est-à-dire, comment la vie sociale arrive à produire ce qui la nie, puisque la violence est partout condamnée par l'opinion publique. Le sociologue n'émet cependant pas un jugement de valeur ; il rapporte une expérience humaine et tente d'analyser les dynamiques sociologiques par lesquelles la violence apparaît. A cet effet, je retiendrais la définition fournie par N. Scheper-Hughes et P. Bourgois qui considèrent la violence comme «à la fois une atteinte au corps, à la personne, à la dignité et aux valeurs». Cette définition correspond à la violence urbaine que nous voulons étudier. La violence urbaine est objectivement une atteinte au corps parce qu'elle est très souvent une agression physique pour contraindre la victime à obéir à la volonté de l'agresseur qui arrive à ses fins en bafouant la dignité de la personne et en piétinant les valeurs admises par la société. Elle est en outre susceptible d'être constatée par un médecin et quantifiée par les statistiques des services de sécurité. La violence urbaine est toute action exercée en ville par des individus ou des groupes d'individus à l'encontre de personnes qui ne sont pas en mesure de se défendre par elles-mêmes ou de défendre leurs biens. Là-dessus, il y a un consensus au sein de l'opinion publique qui l'identifie, la nomme et qui la juge, ce qui n'est pas le cas de toutes les violences sociales. En effet, beaucoup de personnes ne considèrent pas que l'échange monétaire est une violence des nantis sur les pauvres ; beaucoup de personnes refusent de reconnaître qu'il y a une violence quotidienne sur les femmes, y compris dans l'espace familial. Les violences considérées comme légitimes ne sont pas perçues comme violence parce que ce concept appartient au registre de ce qui est juste et injuste. Il y a donc un consensus sur la définition de la violence urbaine traitée par les professionnels de l'ordre et de la loi comme de la «délinquance», comme un «délit», c'est-à-dire une violation des lois qui protègent les individus et les biens. Dans cette perspective, je soumetts à votre sagacité cette réflexion théorique qui a pour référence empirique les enquêtes de terrain menées à Oran par mes jeunes collègues Abdallah Bel Abbès, Hamza Bachiri et Bouabdallah Kacemi. Je me référerai aussi à la presse nationale qui est une source d'informations inestimable sur la violence sociale dans le pays. Je termine cette introduction par souligner que la violence urbaine dont il est question exclut la violence symbolique de la société inégalitaire et celle des appareils de l'Etat qui est aussi physique. Il est question de la violence utilisée par des individus privés qui défient le principe du monopole de la violence détenue par l'Etat. Nous allons voir que ce défi ne découle pas de la psychologie des acteurs et qu'il est l'expression de transformations historiques et sociologiques à grande échelle que connaît la ville en Algérie depuis l'indépendance. La violence urbaine n'est pas spécifique à l'Algérie et, si l'on compare à certains quartiers de Los Angeles ou Rio de Janeiro, Alger et Oran apparaissent comme des havres de paix. Ce que je veux dire, c'est qu'il n'y a pas de ville sans violence, et il faut abandonner ce rêve utopique de ville pacifique peuplée d'anges

heureux. La vie sociale est conflictuelle et elle est plus conflictuelle lorsque l'organisation de la collectivité laisse se produire des inégalités et apparaître des frustrations et des besoins non satisfaits. Il ne faut pas oublier que la société est inégalitaire et que le lien social obéit à une multitude de formes de violence : politique, économique, symbolique, etc. Ce que l'opinion publique n'admet pas, ce que les usagers de l'espace public n'acceptent pas, ce que l'Etat condamne, c'est la violence physique dont il revendique le monopole. Ce monopole interdit à tous les citoyens l'usage privé de la violence, mais ne cherche pas à établir l'égalité ou l'ordre social juste. Ce n'est pas la vocation du policier de remédier aux inégalités sociales ; son rôle se limite à interdire aux uns et aux autres le recours à la violence privée. L'Etat revendique le monopole de la violence non pour assurer la justice mais pour garantir la liberté aux pauvres et aux riches de profiter de l'espace public. Ce rappel d'un principe de philosophie politique voudrait attirer l'attention sur le caractère inégalitaire de la société où prend sa source la violence urbaine. La promiscuité sociale et la densité humaine, conjuguées à la rareté des biens, produisent la violence. Toutes les villes du monde connaissent le phénomène de la délinquance à des degrés divers. Pour mieux cerner notre objet, il faut faire l'histoire de la ville algérienne de l'indépendance à nos jours. La ville en Algérie a connu trois périodes d'exode rural important : les années 1960, à la faveur de l'indépendance ; en 1972-1974 suite aux opérations de la révolution agraire ; et les années 1990, marquées par l'insécurité dans les campagnes. C'est surtout cette dernière phase qui a le plus marqué la ville algérienne car elle était déjà à la limite de la surpopulation. En effet, dans les années 1990, Alger, Oran, Constantine... n'étaient pas équipées pour recevoir des milliers de nouveaux citoyens. Ces trois phases ont marqué la ville algérienne, particulièrement la dernière car l'espace urbain était déjà exigu. L'insécurité dans les campagnes a fait fuir plus de 1,5 million de personnes obligées de quitter villages et hameaux pour s'entasser dans la périphérie des villes. La conséquence est l'irruption massive de la délinquance comme l'indiquent les rapports officiels de la police et de la gendarmerie. Les ressources se sont raréfiées, les portes de l'émigration étaient fermées, le nombre de demandeurs d'emploi augmentait chaque année..., ce qui a provoqué un déséquilibre manifeste dans la ville entre l'homme et l'espace et entre les hommes et les ressources. Sous le poids du nombre, le tissu urbain s'est gravement détérioré, la pénurie du logement s'est aggravée, les coupures d'eau sont devenues plus fréquentes, le tout accompagné d'une paupérisation durable. Citant des chiffres du recensement de 1998, le journal *El Watan* souligne que plus de la moitié de la population algérienne vit en zone urbaine. «Selon les derniers chiffres, 58,3% d'Algériens vivent en ville, soit 6 Algériens sur 10 en 1998. Ils étaient 4 sur 10 en 1977 et 1 sur 3 en 1966 à vivre en ville. La population urbaine s'est donc multipliée par 2,5 entre 1977 et 1998. Sur les 5,1 millions de familles recensées en 1998, 3,1 millions résident en zone urbaine...» (Z. Monia, «Les mutations de la population algérienne», *El Watan*, 6 août 2001). La ville devenait de moins en moins accueillante et de plus en plus dure à vivre pour les plus démunis. Elle n'était pas préparée à recevoir un si grand apport de population ni en termes d'emploi ni en termes de logements ou d'infrastructures diverses. «Cet état de fait, constate le quotidien *L'Expression*, a accentué les problèmes dus à la délinquance, la violence..., la prostitution, l'indigence et le chômage.» (Fayçal Oukaci, *L'Expression* du 19 août 2002). Profondément marquée par la guerre entre militaires et islamistes, la ville a connu une dérive vers une violence sociale visible dans les comportements collectifs et individuels. Les psychologues ont évoqué plusieurs fois les séquelles des traumatismes individuels et collectifs sur des enfants qui auront intégré le complexe de la violence exercée sur les membres de leurs familles. Ces expériences douloureuses ont touché des dizaines de milliers de personnes. Les enfants des années 1990 ont aujourd'hui entre 18 et 30 ans, cette tranche d'âge la plus difficile pour les services de sécurité. Tout est violence en ville, à commencer par le rapport marchand pour

ceux qui ne peuvent se permettre d'acheter quotidiennement de la viande et des fruits. Là où il y a survie, la violence marque les relations sociales qui imposent de défendre son bien par la force. Les marchés en Algérie sont l'illustration de cette violence symbolique et physique où la présence de la police est indispensable pour garantir un minimum de sécurité. Les riches viennent s'y approvisionner et se faire voir ; les moins riches viennent acheter en calculant ; les pauvres déambulent en espérant rencontrer des âmes généreuses pour leur donner quelque pièce. Les plus hardis de ces pauvres n'hésitent pas à voler qui un porte-monnaie, qui un morceau de viande, qui une radio-cassette d'une voiture en stationnement... L'une des raisons de cette violence généralisée est l'extension de la pauvreté et la rareté des ressources, enjeu de survie pour de nombreux groupes sociaux. Des scènes inédites marquent désormais les paysages urbains où des femmes avec nourrissons dans les bras dorment dans les rues, des enfants âgés entre 5 et 15 ans errent en groupes à la recherche de nourriture et d'abri, des mendiants par dizaines arpentent les trottoirs... Tout cela dans l'indifférence d'une population qui semble accepter avec fatalité une situation où l'individualisme exacerbé fait des ravages, y compris dans les relations familiales. Il n'est alors pas étonnant que la violence soit une ressource à laquelle certains ont recours pour se protéger ou se procurer ce dont ils ont besoin. Les agressions dans la rue en plein jour, les effractions des appartements, le vol à la sauvette dans les lieux publics... sont devenus une banalité désormais intégrée dans la vie quotidienne. Pour sortir de nuit, il vaut mieux être en groupe et éviter les endroits non éclairés. Les autorités y répondent par la répression, entassant de plus en plus de personnes dans des prisons déjà surpeuplées, secouées de temps à autre par des mutineries rapportées par la presse. Se sentant menacés, les riches se barricadent dans leurs villas somptueuses, abandonnant les lieux publics aux démunis. Lieu de rencontre de personnes se percevant les unes et les autres sans généalogie ni identité statutaire, la ville est l'espace où tout est permis : agressivité des uns vis-à-vis des autres, manifestation de l'instinct de survie, désir de puissance, volonté d'accumuler... Chargé de conflictualité, l'espace public fonctionne à la violence symbolique et physique où, comme le dit l'expression populaire, «esmine yakoul hefna» (le gros poisson mange le petit). Mais que fait la police, dira-t-on. La police, c'est comme les pompiers qui ne sont efficaces que si un seul immeuble prend feu. Si la moitié de la ville prend feu, ils restent impuissants. La société algérienne est sous le feu de grandes mutations sociologiques qui ne sont ni encadrées par les élites dirigeantes ni pensées par les élites académiques. Les Algériens subissent des dynamiques que ni l'Etat ni les élites ne maîtrisent. La violence dans l'espace urbain est l'illustration de cette incapacité que la rente pétrolière a cachée jusqu'ici. Dans un dossier consacré à la violence urbaine, le journal El Watan du 5 octobre 2012 rapporte des faits intéressants pour nous. Le journaliste a rencontré Nassim, un jeune homme de 21 ans de Baraki, qui raconte comment il est devenu membre d'un «gang» qui a fait de la violence une source de revenus. «Quand j'avais 18 ans, raconte le jeune homme, je tenais une table au marché de Boumati. Un jour, des jeunes sont venus me racketter sans que personne ne lève le petit doigt. Mon cousin, à qui j'avais donné leur signalement, a pu identifier l'un d'eux et m'a expliqué qu'il s'agissait d'un "gang".» Avec des jeunes de son quartier, Nassim et son cousin se sont vengés en utilisant des sabres et des couteaux. Un nouveau «gang» était né, avec son code d'honneur, ses règles, sa hiérarchie, son territoire et ses faits et méfaits. Certains de ses membres feront de la prison d'où ils sortiront avec une légitimité qui ajoutera au respect qui est leur est dû par les autres «gangs». Les enquêtes de terrain menées par mes jeunes collègues à Mdina Jdida, Derb et Saint-Pierre à Oran reproduisent la même narration d'émergence de groupes avec des leaders entreprenants et pour qui déléster une femme de ses boucles d'oreille dans la rue est un acte banal. C'est une activité «légitime» pour se procurer de la drogue et des habits de marque. Mes jeunes collègues ont fait une ethnographie de ces gangs avec la méthode de l'observation participante qui leur a permis de

se familiariser avec un univers social qui a son langage, ses rites, ses mœurs et son rapport au temps. Le temps et l'argent ne sont pas appréciés avec les critères de l'employé qui attend sa paye chaque fin de mois. Souvent, dans le gang, la journée commence à midi et se termine vers 4h du matin sous les effets de l'alcool et de la zetla. Ces enquêtes rapportent des dynamiques de groupe avec ses phénomènes de leadership, de solidarité et de protection en contrepartie d'allégeance. Ce qui est à souligner, c'est que ces gangs ne vivent pas à la marge de la société à laquelle ils sont intégrés par les activités de l'économie informelle. Ces gangs contrôlent des réseaux de parkings de voitures, de vente de cigarettes de trabendo et de vêtements de contrefaçon, de recel d'objets de valeur volés, etc. Les enjeux financiers de ces activités sont estimés à des centaines de millions de dinars. Il y a aussi les opérations de racket dont a été victime le jeune Nassim à qui il a été demandé de payer un pourcentage sur le chiffre d'affaires. Ce dernier a refusé et a formé son gang, mais d'autres acceptent de payer pour être protégés des autres groupes prédateurs. Par certains aspects, la ville algérienne ressemble désormais à Naples, Brooklin ou Mexico. Paradoxalement, et ce sera ma conclusion, c'est aussi cela la modernité, et, de ce point de vue, l'Algérie se modernise en tuant la sociabilité traditionnelle qui faisait du groupe le bouclier protecteur de l'individu. Le groupe s'est malheureusement désintégré sous les effets de l'échange marchand qui a appris aux Algériens à compter le dinar pour le réserver à lui-même. Je ne suis pas nostalgique de l'ordre traditionnel, et les mutations que subit la société sont inéluctables. Je dis seulement qu'il faut accompagner ces mutations par le droit et la planification, si on ne veut pas avoir à faire à des dizaines de Zenjabi dans quelques années. Il faut aujourd'hui commencer à construire pour l'Algérie des 60 millions d'habitants et non pas penser doubler le nombre de policiers le moment venu. La répression à elle seule n'est pas efficace à résoudre le problème de la violence urbaine.

Communication prononcée à la Journée d'étude sur la violence urbaine en Algérie, organisée au Crasc, Oran, le 13 mai 2013.

5. *IT MOHAND OU YIDHIR* dit :
[14 juin 2013 à 18 h 37 min](#)

Monsieur Addi Al Houari

Nous avons bien compris que vous ne faites référence, uniquement, qu'à la violence « sociale » en milieu urbain et non pas à la violence « politique ».

Soit, mais ce que vous avez omis de dire, c'est que la violence sociale en milieu urbain ou autre a pour soubassement en premier et dernier resort la violence politique dûe essentiellement d'abord à une VOLONTÉ POLITIQUE délibérée du pouvoir/système politique en place en Algérie contre les jeunes essentiellement.

Il a en Algérie, et vous ne l'ignorez point, Cher Professeur, tout un programme POLITIQUE adossée à une VOLONTÉ POLITIQUE délibérée qui pousse nos jeunes à recourir systématiquement à la violence sociale en milieu urbain (mais pas que) pour se défendre contre cette volonté POLITIQUE discriminatoire de l'état de vouloir les MARGINALISER des bancs de notre société.

C'est une réaction épiphénoménale en quelque sorte basée sur l'auto principe du: toute action politique du pouvoir faite à l'encontre de nos jeunes appelle à une réaction (à moins que ce ne soit une manip...) saine et légitime de la part de nos jeunes par la seule arme de défense qu'ils possèdent: la VIOLENCE SOCIALE (légitime) !!!

Donc, à VIOLENCE POLITIQUE délibérée VIOLENCE SOCIALE LÉGITIME... de nos

jeunes en milieu urbain ou larbin !

6. *Mhend* dit :

[14 juin 2013 à 19 h 10 min](#)

@lahouari addi

Je vous respecte beaucoup pour votre opposition au régime et votre érudition, mais je ne vous cache pas que j'ai été très déçu d'apprendre que vous avez accepté de présider une conférence dans un pays de troglodytes où les thèmes sont toujours ... balisés.

Vous avez peut être de bonnes intentions, que moi j'ignore, en acceptant de ne traiter la violence que dans un intervalle imposé.

La violence du pouvoir apparemment a été absente dans votre colloque alors qu'une bonne part de la violence urbaine et de la violence qu'on constate dans le comportement de nos pòvres adolescents livré à eux même est à imputer aussi et surtout à la gouvernance du pays et à sa gestion politique, économique et sociale d'une manière générale.

Sur ça, c'était motus et bouche cousue. Mais bon, chacun est libre de faire ce qu'il croit utile au pays n'est-ce pas !

J'espère que je me trompe.

7. *Brahim Younessi* dit :

[16 juin 2013 à 13 h 43 min](#)

Le cardinal de Retz a parfaitement raison : « on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment ». El Hadi Chalabi, que je salue, a administré une belle correction à ces impénitents donneurs de leçons dont seule leur carrière compte.

Qu'elle est belle cette phrase de conclusion du non moins beau texte de Chalabi : « Que dire, alors, de l'univers algérien où les pôles de recherche diversifiés, propices aux opinions différentes, voire dissidentes, n'existent pas et où la gestion des carrières veille à maintenir les chercheurs sous influence. » Ce verbe « maintenir », judicieusement employé, nous dit le lien organique entre « l'intellectuel » et les institutions.

En posant que seul l'Etat détient « le monopole de la violence légitime » et qu'il est le seul à « accepter la violence privée » voire à l'organiser – [formation de groupes d'autodéfense, gardes communaux, patriotes, armement de civils...] – l'intellectuel ou « le chercheur sous influence » postule que l'Etat algérien est démocratique pour détenir la légitimité de la répression pensée en tant que privilège du pouvoir à user de la force pour contraindre physiquement.

La thèse wébérienne soutenue par « l'intellectuel sous influence » repose sur une conception individualiste des faits sociaux, excluant le milieu, notamment le régime autoritaire qui génère l'instabilité, les injustices et les inégalités.

La violence urbaine débattue par le Crasc d'Oran, en mai dernier, prise comme approche sociologique par une équipe de jeunes chercheurs, dirigés par Addi Lahouari, qui ont été immergés, ainsi que le rapporte le journal El Moudjahid, « dans des gangs constitués dans quelques quartiers de la ville d'Oran » en collaboration avec une brigade spéciale de lutte contre la criminalité, nouvellement installée à Oran, est analysée, El Hadi Chalabi le dit excellemment, comme le fait d'une classe dangereuse formée de jeunes des milieux populaires incriminés, ne respectant ni les normes établies ni la loi ni l'autorité des parents,

ni surtout celle de l'Etat, ni la morale ni les valeurs. Un comportement déviant, selon ces « chercheurs sous influence », qui justifie, pleinement, à leurs yeux, la politique sécuritaire répressive du pouvoir.

Cette journée d'études sur « La violence urbaine en Algérie » gérée par le Crasc qui agit comme un « think tank » gouvernemental, a été organisée par la sûreté de la wilaya d'Oran, ce qui explique, très largement, la présence, loin d'être fortuite, de l'ancien ministre de l'Intérieur, Nourredine Yazid Zerhouni, représentant, indéniablement, le bras armé du régime. Yazid Zerhouni n'est pas rentré dans la salle parce qu'il a vu la lumière, il était un des invités officiels du colloque. L'accord qu'il a exprimé avec l'analyse faite par Addi Lahouari est significatif de l'approche « scientifique » du discours dont les certitudes récuse la méthodologie.

Cette approche sociologique de la violence urbaine en Algérie n'a pas pour objet la violence ni le droit mais l'Etat en tant que « détenteur exclusif du monopole de la violence légitime ». Georges Sorel qui l'a déjà dit dans « Réflexions sur la violence » écrit que l'une « des pensées fondamentales de l'Ancien Régime avait été l'emploi de la procédure pénale pour ruiner tous les pouvoirs qui faisaient obstacle à la royauté. Il semble que, dans toutes les sociétés primitives, le droit pénal ait commencé par être une protection accordée au chef et à quelques privilégiés qu'il honore d'une faveur spéciale. [...] Ce qui est décisif, ce n'est pas qu'on soit violent, c'est qu'on le devienne. »

Vouloir donner une définition universelle de la violence urbaine, est déjà une position politique suffisamment claire pour dire, comme le fait El Hadi Chalabi qui connaît les hommes et les lieux, que l'intellectuel en question est sous influence.